AVRIL 2019

MIEUX ENSEMBLE

SAINT-LOUIS Agglomération
Alsace 3 Frontières

MAGAZINE INTERCOMMUNAL D'INFORMATION N°20

DOSSIER

AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT !

L'ACTU EN BREF
LA SAISON ESTIVALE AU CENTRE NAUTIQUE

L'AGGLO AVANCE
DONNER UN AVENIR À NOTRE AGRICULTURE

L'AGGLO ET VOUS
UN ÉTÉ D'ANIMATIONS POUR LES JEUNES

CONSTRUIRE UN PROJET COLLECTIF POUR PRÉSERVER LE CLIMAT

Comment un territoire peut-il continuer à se développer sans compromettre la qualité de vie de ses habitants, actuels et futurs, sans contribuer au dérèglement climatique ? La question se pose avec une acuité particulière dans notre région transfrontalière, particulièrement attractive, et déjà confrontée aux nuisances d'une circulation parfois saturée.
Pour répondre à cet enjeu crucial, Saint-Louis Agglomération a engagé de nombreuses actions. Tous ses services sont ainsi investis dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie.
La communauté d'agglomération intervient également, aux côtés des habitants, pour encourager la transition énergétique, la rénovation de logements, pour repenser la mobilité.
Dans le domaine des transports, le trafic routier étant le principal émetteur de gaz à effet de serre, nous avons ainsi mis en place un ensemble unique de modes de déplacement, qui combine le rail, le tram, le bus, le vélo et la voiture. Les habitants ont à leur disposition tout un éventail de solutions pour être mobiles tout en polluant moins.

Il appartient à chacun de s'en emparer, d'adopter de nouvelles habitudes dans sa vie quotidienne, qu'il s'agisse de se déplacer, de se chauffer ou de consommer. La lutte contre le réchauffement climatique ne peut passer que par l'implication de tous, par l'addition de petits gestes, par la mise en commun des initiatives.

C'est le sens du Plan Climat-Air-Énergie Territorial lancé par Saint-Louis Agglomération, dont nous voulons faire un projet collectif, nourri par tous les acteurs de notre territoire : habitants, entreprises, associations, collectivités...

Je vous invite donc à participer nombreux à la concertation qui s'est ouverte, à apporter vos idées, à partager votre expérience, à débattre avec d'autres habitants pour construire, ensemble, un territoire où nos enfants trouveront plaisir à vivre.

Merci d'avance pour votre mobilisation !

Alain Girny
Président de Saint-Louis Agglomération

SOMMAIRE

3>8 L'ACTU EN BREF
9>16 DOSSIER
17>19 L'AGGLO avance
20>21 L'AGGLO et vous
22>24 Notre AGGLO

Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par Saint-Louis Agglomération.
Directeur de publication : Alain Girny
Conception, réalisation : pagination.fr, en collaboration avec Saint-Louis Agglomération.
Impression : Gyss Imprimeur
Date de parution : Avril 2019
Dépôt légal : à parution
Tirage : 41 000 exemplaires
ISSN : 2104-9130

UNE PRIME POUR ACHETER UN VÉLO

Saint-Louis Agglomération a instauré une prime pour l'achat d'un vélo jusqu'à 200 € !

Pour en bénéficier, il vous suffit d'habiter l'une des quarante communes de Saint-Louis Agglomération et d'acheter votre vélo dans un magasin du territoire.

La prime s'élève à :
- **200 €** maximum pour un vélo électrique ou un vélo cargo ;
- **100 €** maximum pour un vélo de ville ou pliant.

(plafonnement à 50% du montant TTC du vélo, une seule demande par foyer)

Téléchargez le formulaire de demande sur www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Au quotidien > Mobilité > Prime vélo

Renseignements : Direction Climat-Air-Énergie de Saint-Louis Agglomération, tél. 03 89 70 33 46 ou climat@agglo-saint-louis.fr

AU BOULOT, À L'ÉCOLE, **ALLEZ-Y AUTREMENT !**

Du 3 au 16 juin 2019, laissez votre voiture au garage et allez au boulot à vélo, à pied, en bus ou covoiturage !

Le défi « **Au boulot, j'y vais autrement** » fête ses dix ans cette année, avec un record à battre : 370 000 km, parcourus par près de 5 500 participants en 2018 dans toute l'Alsace.

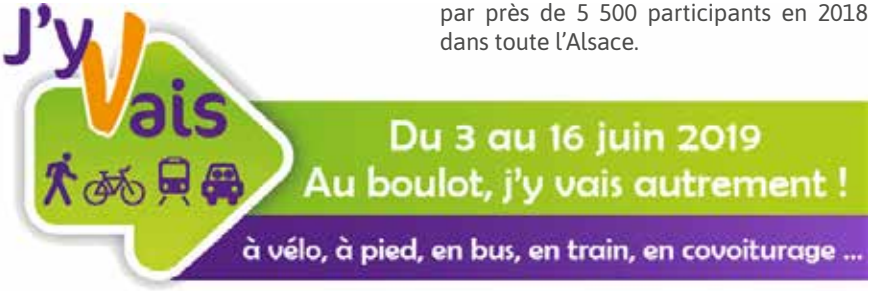

Pendant quinze jours, prenez de nouvelles habitudes ! Les kilomètres effectués à vélo sont convertis en euros et reversés à l'association « **Ton handicap ensemble on l'oublie** » (THEO 2) qui propose à des personnes handicapées de participer à des activités de plein air.

Le défi est aussi ouvert aux scolaires !

Informations et inscriptions :
https://defi-jyvais.fr/

DES CONSEILS GRATUITS AVEC L'ESPACE INFO>ÉNERGIE

Grâce aux permanences de l'Espace Info>Énergie, vous bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour bien rénover votre habitation.

Les prochaines permanences :
- **jeudi 9 mai**, 14 h-18 h : mairie de Rantzwiller
- **mercredi 15 mai**, 8 h 30-12 h : Pôle de proximité de Folgensbourg
- **mercredi 22 mai**, 14 h-18 h : mairie de Hégenheim
- **mercredi 5 juin**, 14 h-18 h : mairie de Bartenheim
- **vendredi 14 juin**, 13 h-17 h : médiathèque de Sierentz
- **mercredi 19 juin**, 15 h 30-18 h : mairie de Hésingue
- **mardi 2 juillet**, 14 h-18 h : mairie de Rosenau.

www.agglo-saint-louis.fr>
rubrique Eco-citoyen > Espace Info>Energie

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 89 50 06 20.

UN TERRITOIRE PARTICULIÈREMENT ATTRACTIF !

Notre territoire connaît une forte croissance démographique qui témoigne de son attractivité.

Entre 2011 et 2016, il a connu une hausse annuelle de sa population d'1 %, soit 753 habitants de plus chaque année. Cela le place parmi les trois intercommunalités qui ont connu le plus fort taux de croissance démographique de la région Grand Est sur cette période*, alors que la moyenne nationale est de + 0,4 %.
Notre croissance démographique est également supérieure à celle de nos voisins allemands (+ 0,3 %) et suisses (+ 0,4 %).
**Avec les CC de l'Arc Mosellan et CC du Pays Haut Val l'Alzette, voisines du Luxembourg.*

2e TRONÇON POUR LA PISTE CYCLABLE HÉSINGUE-HÉGENHEIM

Saint-Louis Agglomération réalisera cet été le deuxième tronçon de la piste cyclable Hésingue-Buschwiller (2,4 km). Celui-ci débutera rue des Sources à Buschwiller, passera par la rue de l'Église, la RD 12 bis lll, le chemin rural du golf, la vieille route de Hagenthal avant de rejoindre Hégenheim (coût estimé : 150 000 €).
Ces travaux compléteront la première tranche de 3 km réalisée en 2018 entre Hésingue et Buschwiller.

Inauguration du 1er tronçon le 1er décembre 2018

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE : LES TRAVAUX 2019

Saint-Louis Agglomération va mener différents travaux pour continuer à apporter un service de qualité aux habitants.

Assainissement : le bassin d'orage et le poste de pompage de Rosenau seront modifiés (1,3 M€) ; le réseau sera étendu sur les communes de Hésingue, Huningue et Kembs (370 000 €), des conduites seront réhabilitées à Hégenheim, Saint-Louis et Village-Neuf (500 000 €).

Eau potable : une interconnexion sera réalisée entre le château d'eau de Bartenheim-la-Chaussée et le puits 3 de Saint-Louis Neuweg afin de sécuriser l'alimentation en eau potable (1,2 M€).

Saint-Louis Agglomération lance aussi le géoréférencement de ses communes afin de pouvoir disposer d'une cartographie fiable, une opération échelonnée jusqu'en 2025 (400 000 €).

LE PRINTEMPS DE LA MÉDIATHÈQUE

La Citadelle pour le climat
La médiathèque agit pour le climat avec des animations autour de la permaculture et de l'écologie : installation de bacs de plantations, de composteurs, d'un récupérateur d'eau de pluie… Un calendrier d'animations se met également en place (ateliers, conférences, spectacles…).

S'amuser ensemble avec les jeux de société
La Citadelle propose des animations gratuites autour des jeux de société :
- tous les jeudis des vacances scolaires (dès 3 ans) - 20 places ;
- des soirées jeux tous les deux mois, le vendredi, de 20 h à 22 h - 30 places.

Renseignements et réservations
au 03 89 83 83 20.

Pour en savoir plus :
http://mediatheques.pays-sierentz.fr

La Citadelle, 6 rue du Moulin à Sierentz

LA SAISON ESTIVALE AU CENTRE NAUTIQUE

Le Centre nautique Pierre de Coubertin ouvrira ses portes du 19 mai au 1er septembre 2019. Vous retrouverez les animations aquatiques, les baptêmes de plongée et pourrez essayer de nouvelles activités comme l'aquapaddle ou l'aquaboxing.

Des animations seront aussi proposées hors de l'eau et vous pourrez vous adonner à la lecture grâce à la médiathèque de Saint-Louis qui installera une boîte à livres.

Saint-Louis Agglomération a effectué différents travaux (remplacement de carrelages, du système d'accès aux bassins…) pour optimiser l'accès et va également renforcer le nettoyage des installations.

DES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

- **Le 23 mars 2019** : la Nuit de l'eau a réuni 300 participants venus nager pour l'Unicef et 1 278 € ont été récoltés à cette occasion.
- **Le 21 juin** : la fête de la musique à la piscine couverte.
- **Le 8 septembre** : la Fête du Sport avec les clubs locaux. En 2018, elle avait attiré 400 personnes !

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

La piscine couverte vous propose deux nouvelles activités : la sonothérapie et le Pilates, une fois par semaine.

Renseignements : au 03 89 67 13 41 et sur le site web www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Au quotidien > Sports.

DONNEZ **UNE DEUXIÈME VIE** À VOS VIEUX MEUBLES

En décembre dernier, Saint-Louis Agglomération a équipé la déchetterie de Kembs de bennes écomobilier. Vous disposez donc aujourd'hui de quatre déchetteries où déposer vos vieux meubles et matelas : Kembs, Village-Neuf, Sierentz et Michelbach-le-Haut.
Tous les meubles sont acceptés, quel que soit leur état et le matériau (bois, mousse, cuir, plastique, ferraille, verre, pierre, céramique...).

Vous pouvez déposer les meubles démontés à l'état de planches, avec des miroirs, du verre ou de la quincaillerie, les étagères et montants de meubles métalliques...

Ne sont pas acceptés : tapis, poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

QUE DEVIENNENT LES MEUBLES COLLECTÉS ?

Les meubles sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

- **Bois** > panneaux de particules pour fabriquer de nouveaux meubles.
- **Mousse** > panneaux acoustiques, thermiques, tatamis de judo, nouveaux articles de literie.
- **Plastique** > petites billes utilisées par exemple pour fabriquer des tuyaux.

DE NOUVEAUX CONTENEURS ENTERRÉS

Un nouveau point d'apport volontaire a été installé en septembre 2018 à Saint-Louis, rue de la Paix (3 bornes pour les emballages ménagers recyclables, 1 borne à verre). Coût : 24 500 €.

APPRENEZ À UTILISER LE COMPOST

Le samedi 27 avril 2019, vous pourrez récupérer du compost gratuitement et bénéficier de conseils pour bien l'utiliser à la déchetterie de Michelbach-le-Haut, route de Folgensbourg, de 9 h à 12 h

Renseignements :
Noémie Schnoebelen, 03 89 28 59 12, schoebelen.noemie@agglo-saint-louis.fr ;
Céline Guilbert, 03 89 70 22 60, guilbert.celine@agglo-saint-louis.fr

UNE NOUVELLE ÉDITION POUR **TRINAT'EMPLOI**

Trinat'Emploi, le salon du recrutement, de la formation et de la création d'entreprises s'est tenu le vendredi 5 avril au Forum à Saint-Louis : il a attiré 3 500 visiteurs.

Une centaine de recruteurs français, suisses et allemands (chimie-pharmacie, grande distribution, plasturgie, services, transports...) étaient présents et ont proposé 1 250 offres d'emploi.
Les services de Saint-Louis Agglomération ont présenté les métiers de la fonction publique et celui d'assistante maternelle. Les visiteurs ont pu aussi rencontrer les acteurs de la création ou reprise d'entreprises et des organismes de formation.
Ce salon, organisé par Saint-Louis Agglomération en partenariat avec la Ville de Saint-Louis, Acteco 3F, la CCI et Pôle Emploi, s'est imposé comme un événement majeur pour l'emploi et la formation dans le sud Alsace.

RÉUNION DE CONCERTATION PUBLIQUE
PROJET DE ZAC DU TECHNOPORT

EURO3LYS PÔLES DE CROISSANCE SAINT-LOUIS ALSACE

SAINT-LOUIS Agglomération Alsace 3 Frontières

Saint-Louis Agglomération organise actuellement une concertation publique sur le projet de ZAC du technoport et vous invite à la 3ème réunion qui aura lieu le :

Mardi 7 mai 2019 de 18 h à 20 h
À la Comète de Hésingue
16 rue du 20 novembre

La concertation publique est organisée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme qui prévoit notamment un dispositif d'information et de prise en compte des avis du public sur le projet de création de la ZAC du Technoport à Saint-Louis et Hésingue.

Nouveaux quartiers d'Affaire et de Vie
BUREAU | HABITAT | COMMERCE | NATURE | LOISIR

Toute l'info sur :
www.agglo-saint-louis.fr et www.euro3lys.fr

SAINT-LOUIS Agglomération Alsace 3 Frontières | Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois Frontières | ALSACE | Conseil départemental HAUT-RHIN | SAINT-LOUIS | HESINGUE

CONCERTATION **PUBLIQUE**

Mardi 7 mai 2019
de 18 h à 20 h

EURO3LYS PÔLES DE CROISSANCE SAINT-LOUIS ALSACE

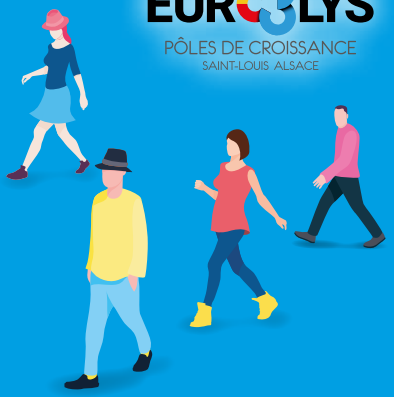

LE DIALECTE **FAIT SON FESTIVAL**

Dans le cadre du festival « A Kinderfriejohr fer unsri Sproch », Saint-Louis Agglomération propose trois spectacles gratuits en français-alsacien (enfants de plus de 4 ans).

22 mai, 14 h 30, Attenschwiller, salle polyvalente
Robin des Bois, ou les aventures palpitantes de Robin et de ses compères, par Gilbert Meyer, avec la compagnie Tohu Bohu Théâtre.

29 mai, 14 h 30, Sierentz, salle Agora
Étoile d'or, étoile d'argent - Allerhànd un ohne Hand, un spectacle de Sonia Riehl, conteuse, et Pierre Boutelant, musicien.

5 juin, 14 h 30, Kembs, Espace rhénan
« S kleine Bibbele will an's Meer", spectacle de marionnette par Sonia Frey, marionnettiste professionnelle.

Pour assister aux spectacles : inscrivez-vous sur alsacien@agglo-saint-louis.fr, 03 89 28 59 12 ou 06 09 58 18 86.

Au forum du livre
Saint-Louis-Agglomération offrira du 10 au 12 mai 2019, lors du forum du livre de Saint-Louis, de la lecture contée en alsacien et des ateliers d'animations-bricolages.

S'ELSASSISCHA ÌSCH NÌT VERLORA ! HOPLA HALFET UNS !

Vous pouvez contribuer à la promotion de l'alsacien, grâce à une formation et du matériel dispensés par Saint-Louis Agglomération.
Renseignements :
alsacien@agglo-saint-louis.fr

UN NOUVEAU CONTRAT **ENFANCE-JEUNESSE**

Le 6 février dernier, Saint-Louis Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont renouvelé le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) qui soutient financièrement le développement de l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans (période 2018-2021).
Le soutien de la CAF s'élève à 6,7 millions d'euros qui iront d'une part à Saint-Louis Agglomération (175 000 € pour le Relais Assistantes Maternelles de Huningue) et d'autre part aux communes (pour leurs actions menées : crèches, accueils périscolaires, accueils de loisirs, centres sociaux).

Ce contrat concerne le secteur de l'ancienne Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et ses dix communes membres.

Agissons ensemble pour le climat !

Records de chaleur, orages intenses, effondrement de la biodiversité, bouleversement des écosystèmes… : les annonces alarmantes sur l'évolution du climat se succèdent et nous pouvons déjà constater ses effets autour de nous.
La lutte pour le climat est aujourd'hui un enjeu crucial et nécessite une mobilisation de tous : habitants, collectivités, entreprises…

C'est pourquoi Saint-Louis Agglomération a lancé fin 2018 l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), dont l'objectif est de permettre à chacun d'agir pour le climat, à travers des actions concrètes et mesurables qui permettront de réduire les consommations d'énergies, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de développer les énergies renouvelables.
De bons gestes pour la planète, de bons gestes pour notre cadre de vie et pour l'avenir !

SAINT-LOUIS Agglomération
Alsace 3 Frontières

QUELLE EST NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?

QUELS SECTEURS CONSOMMENT LE PLUS ?

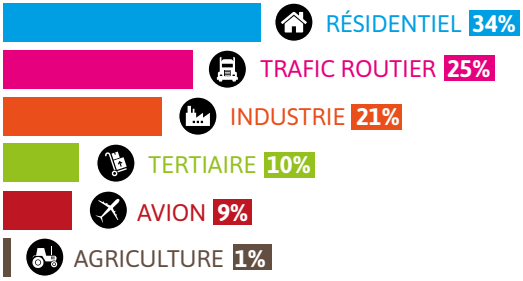

Consommation totale
- 2 300 000 MWh par an
- 30 000 kWh par habitant

Une baisse très modeste
- 2 % depuis 2005
- 0,2 % depuis 2010

D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE ?

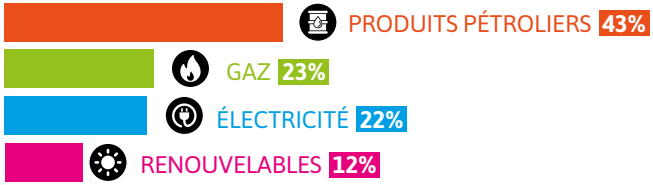

Le coût des gaz et produits pétroliers
- 145 M€/an
- 1 800 €/hab

D'OÙ VIENNENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

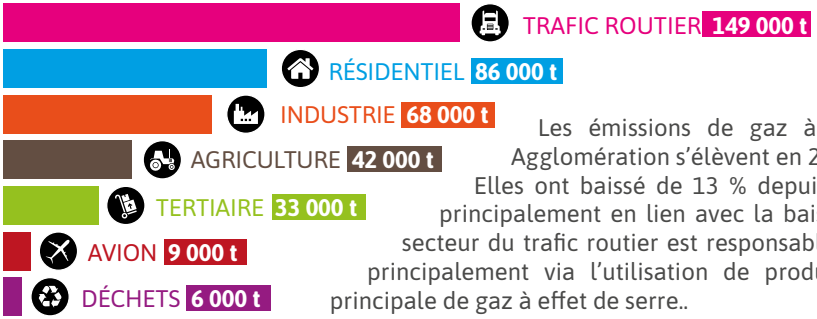

Les émissions de gaz à effet de serre du territoire de Saint-Louis Agglomération s'élèvent en 2016 à 393 000 tonnes de CO_2.
Elles ont baissé de 13 % depuis 2005, et un peu moins de 7 % depuis 2010, principalement en lien avec la baisse de consommation des énergies fossiles. Le secteur du trafic routier est responsable de 38 % des émissions directes du territoire, principalement via l'utilisation de produits pétroliers. Ceux-ci constituent la source principale de gaz à effet de serre..

Émissions de gaz à effet de serre du territoire : répartition des 393 000 tonnes de CO2 en 2016

Autres transports : seules les émissions des vols domestiques de l'EuroAirPort sont comptabilisées.
Déchets : les émissions liées au traitement des déchets ne sont pas comptabilisées sur le territoire

Sources
- *ATMO Grand Est (association de surveillance de la qualité de l'air du Grand Est)*
- *Données des fournisseurs d'énergies*
- *Ministère de la Transition Écologique et Solidaire*

UN PLAN CLIMAT, POUR QUOI FAIRE ?

Faire d'une obligation légale une chance pour notre territoire, c'est l'objectif de Saint-Louis Agglomération à travers son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Il est l'occasion de nous mobiliser tous pour imaginer une feuille de route partagée pour le climat, autour de plusieurs objectifs.

Réduire la facture énergétique

L'énergie a un coût. A travers les économies d'énergie, l'un des objectifs du plan climat est de réduire la facture énergétique et donc de donner du pouvoir d'achat aux ménages. Cela permet également de réduire les charges pour les entreprises et les collectivités.

Développer les énergies renouvelables

Nous pourrons ainsi être moins dépendants des énergies fossiles qui sont plus polluantes et qui sont importées. Les énergies renouvelables ont aussi l'avantage d'être inépuisables et de générer de nouvelles ressources financières par la vente de l'électricité produite.

Créer des emplois

La transition énergétique crée des emplois, notamment dans trois secteurs :

- la rénovation des bâtiments ;
- le développement des énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, solaire thermique, réseaux de chaleur, hydroélectricité, biogaz, valorisation des déchets… ;
- les transports : développement des transports en commun, mobilités douces, véhicules hybrides et électriques…

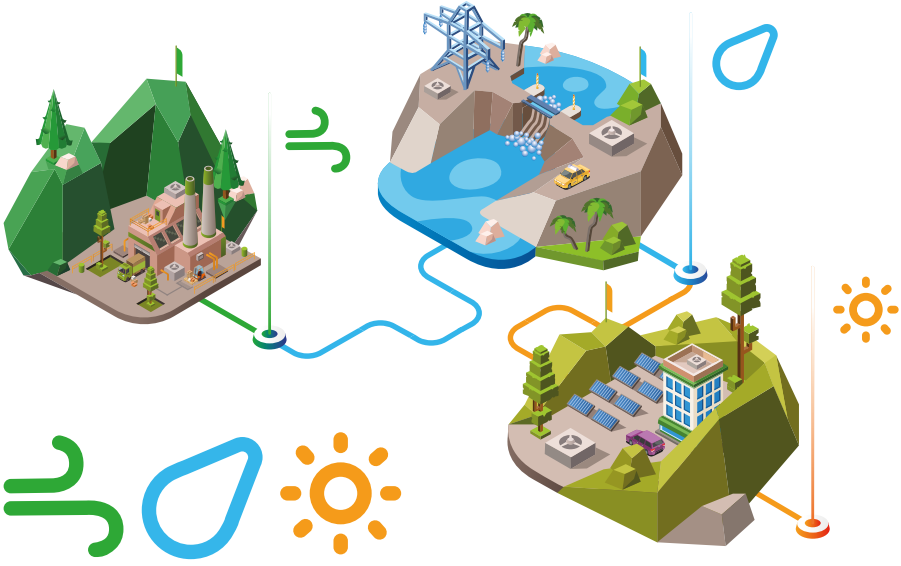

IMAGINER ENSEMBLE UN TERRITOIRE « RÉSILIENT »

Le plan climat va permettre de faire de Saint-Louis Agglomération un territoire « résilient », c'est-à-dire qui s'adapte aux aléas climatiques et minimise ses effets sur notre vie quotidienne. Cela passe par des actions très concrètes, par exemple contre les coulées de boue en cas d'orage ou contre les îlots de chaleur en ville.

QUEL CALENDRIER ?

Le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial réunissant les contributions de tous sera prêt d'ici à la fin d'année et devra ensuite être validé par la Région Grand Est et l'État.

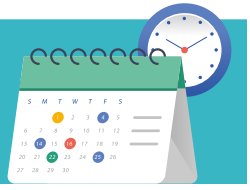

CONCERTATION PUBLIQUE : NE LAISSEZ PAS VOS IDÉES À LA MAISON !

La lutte contre le dérèglement climatique nous concerne tous. C'est pourquoi Saint-Louis Agglomération lance une concertation publique : vous pouvez ainsi apporter vos idées et participer à cette démarche pour l'avenir de notre planète.

Différents événements seront organisés dans les semaines qui viennent, sous forme de ciné-débats, de forums, de rencontres, d'ateliers...
Vous disposerez ainsi de toutes les clés pour comprendre les enjeux du réchauffement climatique et découvrir les moyens d'action dont chaque citoyen dispose.
Ces animations vous donneront aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes soucieuses de préserver notre planète, d'échanger en toute convivialité pour trouver ensemble des solutions.
Saint-Louis Agglomération entend ainsi élaborer un projet collectif, un plan d'action nourri par toutes les bonnes volontés, toutes les idées.
Le fruit de cette concertation vous sera restitué à travers la presse, le site web de Saint-Louis Agglomération ou encore par des courriers d'information électroniques.

Comment participer ?
Saint-Louis Agglomération a mis en ligne sur son site web un questionnaire avec un diagnostic sur le climat dans notre territoire. Ce questionnaire s'organise autour des grands thèmes qui concernent notre région des trois frontières : le transport et la mobilité, l'habitat, la rénovation, le mode de chauffage. Il vous donne également la possibilité d'apporter vos commentaires ou idées.
Vous pouvez répondre en tant que particulier ou en tant que structure (école, entreprise, association, institution...).

CONTRIBUTION EN LIGNE

bit.ly/mobilisons-nous

Trois questions à...

THIERRY LITZLER, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU CLIMAT ET DE L'ÉNERGIE

1 LE TERRITOIRE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION (SLA) EST-IL CONFRONTÉ À DES ENJEUX PARTICULIERS ?

Oui, deux sujets peuvent être mis en exergue.
La question du transport tout d'abord. L'agglomération est confrontée, par sa situation géographique, à un transport routier et aérien dense. L'EuroAirport est source d'attractivité et de richesse mais aussi d'émissions de gaz à effet de serre. Il en va de même du trafic routier avec l'autoroute A35 ou les routes départementales particulièrement chargées comme la RD105.
Le deuxième enjeu porte sur le chauffage des bâtiments.
Il faut rappeler que la **facture énergétique moyenne**, par habitant et par an, est de **2 750 €** sur notre territoire, majoritairement pour se chauffer et se déplacer.

2 COMMENT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RÉPOND-ELLE DÉJÀ À CES ENJEUX ?

Saint-Louis Agglomération agit, d'ores et déjà et de manière concrète, dans ses domaines de compétences : renforcement du **réseau Distribus**, extension de la ligne 3 du tram bâlois, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans 10 communes (la phase 2 est à l'étude pour couvrir tout notre territoire), création d'**itinéraires cyclables**, rénovation basse consommation de bâtiments, installation de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments de l'agglomération...
Dans les autres domaines, nous discuterons avec nos partenaires institutionnels et privés des actions que nous pouvons mener ensemble. En 2018, ce sont également plus de 25 000 € d'aides qui ont été versées par Saint-Louis Agglomération à des particuliers pour la réhabilitation de leurs logements dans le cadre des dispositifs ANAH et de soutien aux copropriétés.

3 COMMENT VA-T-ELLE POURSUIVRE SON ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT ?

Nous nous sommes inscrits dans la démarche volontaire de labellisation Cit'ergie basée sur un référentiel de 1 500 actions possibles, pour agir au quotidien et de manière concrète. C'est un formidable outil pour mener, en parallèle, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
Dans le cadre de ce PCAET nous allons lancer une concertation la plus large possible, avec tous ceux qui souhaitent contribuer à définir notre « cadre de vie de demain ». De nombreux évènements vont être lancés dans les prochaines semaines. Le message est simple :

“ Participez, donnez votre avis ! “

TOUS CLIM'ACTEURS !

Chacun d'entre nous peut prendre une part active dans la lutte contre le réchauffement climatique, avec des gestes simples, de nouvelles habitudes. En voici quelques exemples.

AGIR SUR SON HABITATION

Participez au Défi des familles à énergie positive

Saint-Louis Agglomération vous invite chaque année à participer au Défi des familles à énergie positive relevé par quelque 300 familles, sur toute l'Alsace, qui font le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie grâce à des éco-gestes. Et ça marche : elles réduisent leur facture énergétique de 200 € en moyenne !
alsace.familles-a-energie-positive.fr

Isolez votre logement

Une bonne isolation permet d'éviter les déperditions de chaleur, les courants d'air, et de faire des économies de chauffage. Si vous avez besoin de conseils, rendez-vous à une permanence de l'Espace Info>Énergie (*lire page 3*).

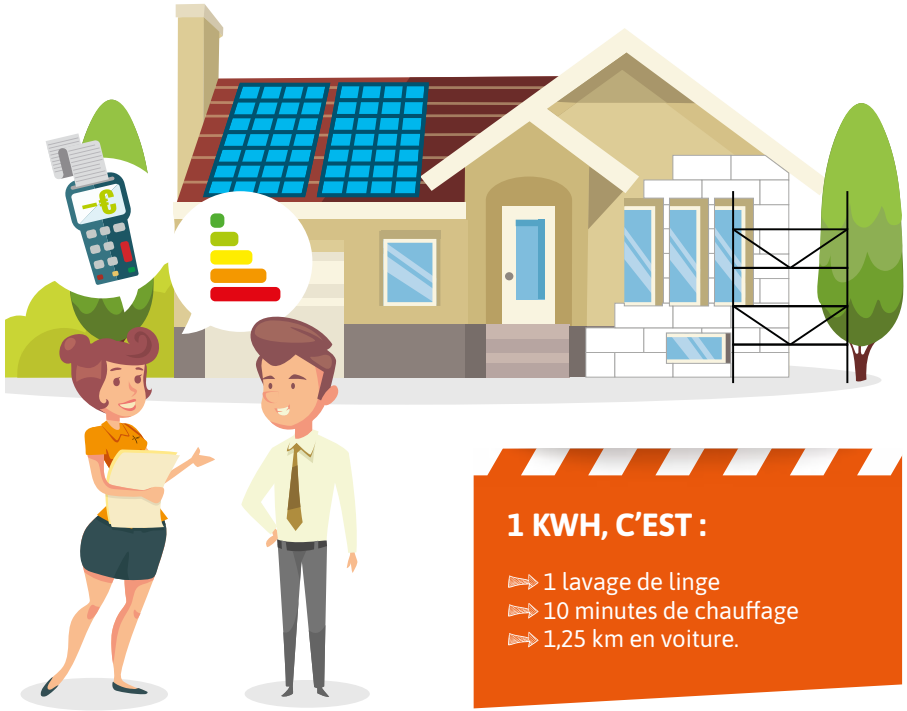

1 KWH, C'EST :

- 1 lavage de linge
- 10 minutes de chauffage
- 1,25 km en voiture.

QUELQUES ASTUCES SIMPLES

Pour réduire votre consommation :

- **d'eau** : réducteurs de débit aux robinets, durée sous la douche raccourcie, récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage du jardin...
- **d'électricité** : veille des appareils coupée avec une multiprise et un programmateur, choix du programme le moins énergivore pour la machine à laver et le lave-vaisselle...
- **de chauffage** : pas de chauffage pour les pièces non utilisées, diminution de la température dans les chambres, aération aux heures les plus chaudes...

SE DÉPLACER AUTREMENT

La prime à l'achat d'un vélo

Pour les trajets inférieurs à 5 km, le vélo est un mode de déplacement très performant. Il est silencieux, ne pollue pas et vous maintient en bonne santé.
Profitez du coup de pouce de Saint-Louis Agglomération : une prime allant jusqu'à 200 € (*lire en page 3*).
Par ailleurs, Saint-Louis Agglomération continue d'étendre son réseau d'itinéraires cyclables.

Aller au boulot sans voiture

Vous pouvez aussi participer au défi « Au boulot, à l'école, j'y vais autrement », du 3 au 16 juin 2019. Quinze jours qui peuvent être un premier pas pour abandonner la voiture... (*lire en page 3*).

Covoiturez pour aller au travail

En passant de l'usage individuel de la voiture au covoiturage, celui-ci permet d'économiser 1 550 € par an et par personne (déplacements domicile-travail de 30 km aller-retour - chiffres ADEME).
Vous pouvez donc allier économies et convivialité en utilisant cette solution avec vos collègues ou voisins.
Renseignements :
https://www.covoiturage67-68.fr/

Optez pour les transports en commun

Un trajet en bus consomme trois fois moins d'énergie qu'en voiture.
Avec Distribus, ses 12 lignes régulières et son service de transport à la demande, vous pouvez vous déplacer partout dans notre territoire en préservant notre planète, d'autant que Distribus dispose déjà de bus hybrides et va renouveler sa flotte d'ici 2025. Et le tram 3 vous emmène facilement à Bâle.
www.distribus.com

CHOISIR LA BONNE ÉNERGIE

Passez au solaire

Un chauffe-eau solaire dans notre région, c'est six mois d'eau chaude chauffée gratuitement grâce au soleil !
Et si vous refaites votre toiture, profitez-en pour faire installer des panneaux photovoltaïques. Pour avoir une idée du potentiel solaire de votre toiture contactez l'Espace Info>Energie
au 03 89 50 06 20.
eie68@alteralsace.org

TÉMOIGNAGE : COMMENT AGIR POUR LE CLIMAT ?

Stéphanie, de Rosenau, s'attache « *à vivre de la façon la plus écologique possible. Je ne peux pas rester passive face au réchauffement climatique, d'autant que mes enfants en seront directement impactés* »

Elle s'est donc engagée dans une démarche d'ensemble : chasse aux déchets (courses en vrac, fabrication de produits d'entretien et de cosmétiques), achats de produits d'occasion plutôt que neufs, réduction de la consommation de viande et de poisson, participation au Défi des familles à énergie positive, trajet domicile-travail à vélo…

Installer de nouvelles habitudes

Il lui a fallu s'informer, s'équiper, évaluer sa consommation d'eau, d'électricité… « *J'ai eu besoin de plusieurs semaines pour m'organiser pour mes courses zéro déchet. Je regarde aussi systématiquement si je peux faire un trajet en transports en commun plutôt qu'en voiture. Avec deux petits enfants à la maison, ce n'est pas évident de leur faire comprendre qu'il faut fermer le robinet quand on se savonne les mains ou fermer les portes des pièces chauffées ! Mais, au bout d'un moment, cela devient une routine* ».

Aller encore plus loin

Elle souhaite poursuivre ses efforts en changeant sa chaudière au fioul, en remplaçant les fenêtres quand ses économies le permettront, ou encore se mettre à la permaculture, « *mais il me faut plus de temps et me former. J'avance petit à petit !* »

CE QUE FAIT DÉJÀ SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Quelques exemples…

- La démarche de labellisation Cit'Ergie qui distingue les collectivités qui s'engagent fortement pour le climat et qui mobilise tous les services.
- Le renouvellement progressif de la flotte de véhicules par des véhicules dits "propres".
- Des constructions ou rénovations de bâtiments favorisant les économies d'énergie.
- Des audits de ses équipements pour réduire les consommations d'énergie (piscines…).
- Un projet de récupération de la chaleur des eaux usées à la station d'épuration de Village-Neuf.
- Une réflexion sur la mise en place d'une économie circulaire.
- L'élaboration d'une charte écologique dans les multi-accueils.

L'ESPACE DE COWORKING BIENTÔT OUVERT

Les travaux d'extension de l'Espace Entreprises « La Pépinière » à Schlierbach touchent à leur fin : l'espace de coworking ouvrira dès le mois de mai.

Saint-Louis Agglomération pourra alors proposer aux entreprises du territoire six espaces de coworking (ou cotravail) et un espace de réunion supplémentaire.
Ils permettront aux entrepreneurs de travailler, ponctuellement ou régulièrement, dans un cadre professionnel avec, notamment, l'accès au très haut débit. Ils pourront également rencontrer d'autres entrepreneurs et développer des collaborations.

Renseignements :
Cindy Maurer, animatrice économique de Saint-Louis Agglomération,
03 89 70 85 37 ou 07 61 18 08 39,
maurer.cindy@agglo-saint-louis.fr

LOGEMENT SOCIAL : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Saint-Louis Agglomération a décidé, avec tous les acteurs de l'habitat, de créer une Conférence intercommunale du logement (CIL) pour faciliter l'accès au logement social.

Mieux cerner les besoins des habitants, les difficultés rencontrées par les ménages modestes pour accéder à un logement social, faciliter leurs démarches, améliorer la gestion de leur dossier : ces priorités sont au cœur de l'action que va mener la Conférence intercommunale sur le logement (CIL).

Mise en place le 4 décembre dernier, elle réunit les représentants des collectivités locales, des professionnels du secteur locatif, des usagers et des associations de défense des personnes exclues du logement.

Des règles d'attribution partagées
Coprésidée par Alain Girny, président de Saint-Louis Agglomération, et le Préfet du Haut-Rhin, elle s'attachera à fixer des règles communes pour le traitement des demandes et l'attribution des logements afin d'offrir plus de transparence et d'équité. Un groupe de travail présentera des propositions concrètes au cours de l'année 2019.

LA ZONE D'ACTIVITÉS DU **TECHNOPARC VA SORTIR DE TERRE**

Les travaux d'aménagement de la zone d'activité concertée (ZAC) du Technoparc vont démarrer en juillet pour une durée de six mois.

Située à Hésingue, près du giratoire du fret de l'EuroAirport (RD 105), elle accueillera sur 16 hectares de grandes entreprises industrielles de haut niveau technologique et à fort potentiel de croissance et d'emploi. C'est le cas de la société Sterling qui regroupera, sur neuf hectares, cinq sites implantés à Saint-Louis et Huningue. Elle y construira son usine du futur, économe en énergie (machines connectées, systèmes automatisés de transports de pièces...).
Cette zone d'activités permettra à Saint-Louis Agglomération de répondre rapidement aux entreprises qui ont besoin de grandes parcelles. Elle représente ainsi un atout majeur pour le développement de notre territoire.

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, UN « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »

Ce nouveau dispositif est mis en place par l'État afin de soutenir 124 territoires français ayant une forte identité et un savoir-faire industriels. C'est le cas du Sud Alsace qui réunit 10 intercommunalités dont Saint-Louis Agglomération.
Notre territoire peut ainsi faire entendre sa voix et attirer l'attention de l'État sur son projet de développement et les mesures dont il a besoin pour le mener à bien.
Le plan d'actions du Sud Alsace va être porté par la Région Grand Est, avec les intercommunalités et les industriels. Il s'organisera autour de plusieurs priorités : l'attractivité des métiers et du territoire, la formation, la simplification réglementaire, le développement de l'industrie...
L'État, lui, s'engage à mobiliser un éventail de politiques publiques et à apporter un soutien financier pour accompagner les projets.

DONNER UN AVENIR À NOTRE AGRICULTURE

Le 23 janvier dernier, Saint-Louis Agglomération a signé avec la Chambre d'Agriculture Alsace une convention de partenariat afin de concilier développement et préservation de nos espaces ruraux.

Notre agriculture repose essentiellement sur des cultures telles que le maïs et le blé. Le maraîchage, activité historique sur notre territoire, disparaît petit à petit. Quant à l'agriculture biologique, son développement est plus faible que dans le reste de l'Alsace.

Préserver les spécificités de notre territoire

La convention se donne pour objectif de conserver les spécificités de notre territoire, de protéger les ressources naturelles, mais aussi de rapprocher le monde agricole des consommateurs et riverains.

Son plan d'action s'organisera autour de sept axes :

- la préservation de la qualité de l'eau ;
- la lutte contre l'érosion des sols afin d'éviter les coulées de boue ;
- la valorisation de l'agriculture locale de qualité avec, par exemple, la création d'un magasin ou d'une plateforme de vente de produits locaux ;
- le renforcement des liens entre agriculteurs et habitants (organisation de manifestations...) ;
- le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs et aux projets de diversification ;
- la restructuration et le développement des cultures maraîchères ;
- la valorisation de la proximité avec la Suisse.

L'AGRICULTURE EN CHIFFRES

- **12 000 hectares** consacrés à l'agriculture, soit un tiers de la surface totale de notre territoire
- **9 000 hectares** dédiés aux grandes cultures (blé, maïs, etc...)
- **432 exploitations**, dont 54 % de moins de 20 hectares, et 25 % de moins de 5 hectares. Ces exploitations, maraîchères ou en double activité, sont en forte réduction.
- Des agriculteurs majoritairement âgés de plus de 55 ans, fréquemment doubles-actifs.

À CONSERVER

OÙ FAIRE VOTRE MARCHÉ ?

Tout au long de la semaine, les marchés de nos communes et le marché des producteurs de Saint-Louis Agglomération sont autant de solutions pour faire vos courses.

MARDI
- **Ranspach**, place du Sud Alsace, **15 h-19 h**
- **Saint-Louis**, place de l'Europe, **8 h-12 h**

MERCREDI
- **Bartenheim**, place du Marché, **14 h-18 h**
- **Sierentz**, place Dreyfus, **8 h-12 h**
- **Marché du Palmrain de Saint-Louis Agglomération**, site nord, **15 h-20 h**

JEUDI
- **Hégenheim**, place du Marché, **7 h 30-19 h**
- **Hésingue**, parking du foyer Saint-Laurent, 12 rue de Folgensbourg, **15 h-19 h**
- **Saint-Louis**, place de l'Europe, **8 h-12 h**
- **Schlierbach**, marché à la ferme, 2 rue des Seigneurs, **16 h-19 h**
- **Uffheim**, parking de la maison des associations, 3 rue du Moulin, tous les 15 jours, **16 h 30-19 h**

VENDREDI
- **Blotzheim**, place de la Mairie, **13h30-18 h**
- **Hagenthal-le-Haut**, marché à la ferme Les Sources, 151 rue des Sources, 2e vendredi du mois, **8 h-12 h**
- **Huningue**, place Abbatucci, **8 h-12 h**
- **Leymen**, place du manoir Jucker, rue du Jura, **15 h-19 h**
- **Village-Neuf**, place de la Libération, **7 h-12 h**

SAMEDI
- **Saint-Louis**, place de l'Europe, **6 h-13 h**

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LES CONTENEURS JAUNES ? *et surtout pas à côté !*

Plastique
- Bouteilles et flacons en plastique transparent ou opaque (eau, jus de fruit, lessive liquide, gel douche...).

Papier/carton
- Bidons en carton, barquettes (frites...), boîtes de produits alimentaires, ménagers, cosmétiques... même avec fenêtre en plastique, berlingots (lait concentré...), pots (glace...), briques (lait, soupe...).
- Feuilles, lettres et enveloppes même avec agrafes ou fenêtre en plastique, cartes postales, livres même avec une couverture rigide, journaux, magazines, prospectus...

Métal
- Flacons en métal (parfum...).
- Canettes (soda...).

Videz-les bien, ne les rincez pas, même s'ils sont souillés, et déposez-les (avec le bouchon).

Ne mettez pas dans les conteneurs jaunes :
- le sac en plastique à l'intérieur des bidons en carton,
- le film plastique des magazines ou prospectus.

Ils doivent être mis dans les ordures ménagères.

Mettez dans les conteneurs verts :
- bouteilles, pots et bocaux en verre sans leur couvercle (confiture, pâte à tartiner, cornichons...).

UN ÉTÉ D'ANIMATIONS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Vous pouvez dès à présent préparer l'été en découvrant le programme des animations jeunesse conçu par Saint-Louis Agglomération avec les Foyers Clubs d'Alsace.

Ces animations se veulent accessibles au plus grand nombre grâce à des coûts avantageux. Saint-Louis Agglomération entend également répondre aux attentes et aux besoins des familles et des jeunes, tout en faisant découvrir tout ce que notre territoire proche et ses environs ont à offrir.

L'accueil de loisirs intercommunal du Sundgau (3-11 ans)
Cet accueil de loisirs sans hébergement se déroule à Ranspach-le-Bas.
Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019

Les Animations délocalisées "Anim'Eté" (4-17 ans)
Ces stages, d'une durée de 1 heure à 7 heures par jour, sont organisés avec les associations locales. Ils se déroulent pour la plupart sur les secteurs du Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, mais aussi des Trois Frontières.
Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2019

Les sorties socioculturelles et sportives (7-17 ans)
Le 4 en 1 (de 12 à 17 ans), c'est quatre journées sur les thèmes de l'eau, de la montagne, de la culture, des loisirs, avec des sorties socioculturelles et sportives.
Du mardi 6 au vendredi 9 août 2019

Un stage de voile à Reiningue en partenariat avec l'association Cercle de Voile de Mulhouse : découverte et progression de la voile sur différents supports : optimist, dériveur, catamaran.
Du 12 au 16 août

Les séjours avec hébergement
Ce séjour amènera cette année les jeunes de 12 à 17 ans dans les Vosges à la fin du mois d'août.

NOUVEAUTÉ !

Cette année, Saint-Louis Agglomération propose également un séjour avec hébergement pour les 8-12 ans du 26 au 29 août.

Un séjour "Natür un Spìel" en alsacien pour les 6-11 ans en partenariat avec le FILAL (Fonds International pour la Langue Alsacienne) du 14 au 20 juillet à Ferrette.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions pour les Anim'Eté auront lieu à la salle Agora à Sierentz :
- le **vendredi 7 juin** 2019, de 8 h à 11 h et de 13 h à 19 h ;
- le **samedi 8 juin** 2019, de 9 h à 11 h.

POUR EN SAVOIR PLUS
Benjamin Nicot, animateur enfance-jeunesse, 03 89 28 59 14, benjamin.nicot@mouvement-rural.org

Une session de formation générale au BAFA aura lieu du 26 octobre au 2 novembre au tarif de 280 €. Contact : Christophe DELABORDE 03 89 28 59 16

LES SOBRIQUETS DE NOS COMMUNES

Episode 3 sur 4

Ce troisième volet vous emmène à la découverte des sobriquets de dix nouvelles communes. Les habitants les utilisaient pour se narguer. Certaines dénominations ont disparu, d'autres sont encore vivaces aujourd'hui. Toutes ont été collectées à la fin du XIXe siècle par Hans Lienhart.
La graphie tient compte des particularités des parlers haut-alémaniques du Sundgau (ex. « ch » pour « k » en début de mot).

RANTZWILLER

- *Hangschte* : étalons
- *Bàchottere* : loutres des ruisseaux

RANSPACH-LE-BAS

- *Galriabawurzla* : racines de carottes
- *Galriabawàdel* : queues de carottes
- *Zebalebìnder* : lieurs d'oignons

On les disait violents : *Niederranspacher, bi Gott ! Knebel rüs, s Rabmasser ìm Sàck!* (ceux de Ranspach-le-Bas, par Dieu, le gourdin dehors, la serpette dans le sac !)

RANSPACH-LE-HAUT

- *Battelseck* : sacs à mendiants
- *Nussachràcher* : casseurs de noix
- *Mohre, Mohrechepf* : truies, têtes de truies
- *Ranspacher Mohre han Drack ìn de Ohre, han Gott vergasse, han ìm Deifel dr Wàdel àbgfrassa* (les truies de Ranspach ont de la saleté dans les oreilles, ont oublié Dieu, ont rongé la queue du diable)

LIEBENSWILLER

- *Liebeslatta* : argile de Liebenswiller (allusion au nom du village) car on trouvait beaucoup d'argile dans le sol
- *Lattaträger* : porteurs d'argile
- *Latta* : terre glaise, argile

MAGSTATT-LE-BAS

- *Ruri* : ceux qui grognent et rouspètent sans cesse

MAGSTATT-LE-HAUT

- *Frescha* : grenouilles
- *Ärmelbruschttiacher* : gilets
- *Tiargartner* : jardiniers des animaux ; il paraît qu'ils étaient particulièrement bêtes. Comme les habitants étaient réputés pour leur esprit querelleur, on disait : *Z'Obermàschgetz ungschlàga, ar chà vo gross Gleck sàga* (celui qui va à Magstatt-le-Haut sans se faire battre peut parler d'une grande chance)

MICHELBACH-LE-BAS

- *Schnacka* : escargots

ROSENAU

- *Widlehöier* : coupeurs d'osier

SAINT-LOUIS

- *Stockdrajer* : tourneurs de bâtons
- *Centimfitzer* : les chefs du centime
- *Schisszeber* : seaux à merde
- *Burglibrer* : les habitants du Bourg Libre
- *Steirücker* : ceux qui déplacent les pierres, habitants de Saint-Louis-la-Chaussée
- *Wagele* : petites voitures, habitants de Bourgfelden

MICHELBACH-LE-HAUT

- *Chrepf* : goîtres, car l'eau y était réputée mauvaise

NEUWILLER

- *Chebelchepf* : têtes de seaux
- *Chrüttstorzebicker* : piqueurs de trognons de choux

à suivre...

Le surnom collectif renseignait souvent sur la situation géographique ou économique de ses habitants, leurs métiers, leurs habitudes alimentaires, désignait un élément de la vie courante ou s'inspirait de la nature et permettait d'indiquer par la même occasion de quel village ou ville était originaire telle ou tel.

Références bibliographiques
Hans Lienhart, Elsässische Ortsneckereien, 1927
Gérard Leser, Surnoms et sobriquets des villes et villages d'Alsace, 2009.

LES MOTS D'ICI

Us et coutumes autour du i

Ibidum : pour faire marcher une personne naïve, on la chargeait d'aller chercher à la pharmacie une substance imaginaire appelée « Ibidum » (*«Hol m'r fer fünf Sàntim Ibidum »*, va me chercher pour 5 centimes d'Ibidum). La connotation latine du mot, forgé à partir de « i bi dumm » (*ich bin dumm*, je suis bête), laissait croire à un médicament.

Immes : repas, bon déjeuner dans le Sundgau. « *Z'Immes assa* », prendre le déjeuner.

Imocka : tremper pour manger. Autrefois, le dîner des gens modestes consistait en café au lait dans lequel on faisait ramollir du pain, souvent rassis. Cela se pratiquait aussi dans le bouillon de viande du dimanche avec les « *Suppabangele* », petits bâtons de pain pour la soupe.

Indiànerlis : le suffixe « *lis* » ajouté au mot *Indiàner* (Indien) fait de ce mot un nom de jeu.

Irispiegel : *Dü bìsch a Irispiegel*, tu es un individu fantasque, capricieux, qui change souvent d'avis. De l'allemand *Till Eulenspiegel* (Till l'Espiègle).

Isheiligi : les saints de glace (Mamert, Pancrace, Servais et Boniface), fêtés les 11, 12, 13 et 14 mai, et sainte Sophie le 15 mai que les Sundgauviens connaissent bien et appellent *d'kàlti Sophie*, la froide Sophie ! Nombre de jardiniers attendent encore la mi-mai pour planter en extérieur les plantes gélives (tomates, courgettes, etc.).

SAINT-LOUIS Agglomération
Alsace 3 Frontières

Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis cedex
Tél. **03 89 70 90 70**
Télécopie : 03 89 70 90 85
direction@agglo-saint-louis.fr
Bureaux ouverts : du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Votre site web

www.agglo-saint-louis.fr

Pour :
- suivre l'actualité de Saint-Louis Agglomération
- trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin
- savoir comment fonctionne votre communauté d'agglomération
- télécharger de nombreux documents

LES PÔLES DE PROXIMITÉ SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOS DIFFÉRENTES DÉMARCHES ET POUR VOUS ÉVITER UN DÉPLACEMENT AU SIÈGE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.

Pays de Sierentz

Pôle de proximité de Sierentz
57 rue Rogg-Haas
68510 Sierentz
Tél. **03 89 28 54 28**
pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :
- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes Maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre Nautique
- Permanences ADIL et Info Energie

Les bureaux sont ouverts :
- mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h
- jeudi : 9 h - 12 h

Pour raison de travaux, le pôle de proximité de Sierentz est provisoirement installé au n° 55, rue Rogg-Haas. !

Porte du Sundgau

Pôle de proximité de Folgensbourg
72 rue de Delle
68220 Folgensbourg
Tél. **03 89 68 17 07**
pole-folgensbourg@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :
- Transports publics
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Assistantes Maternelles et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre Nautique
- Permanences ADIL et Info Energie

Les bureaux sont ouverts :
- lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h
- mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h